CARACTÉRISATION

AIRE DE PAYSAGE

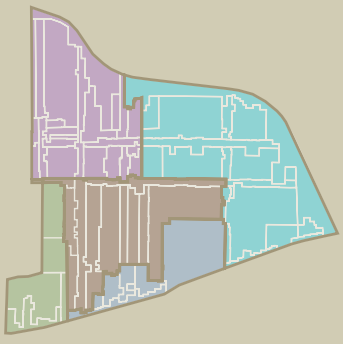

3 AIRE SQUARE SAINT-LOUIS

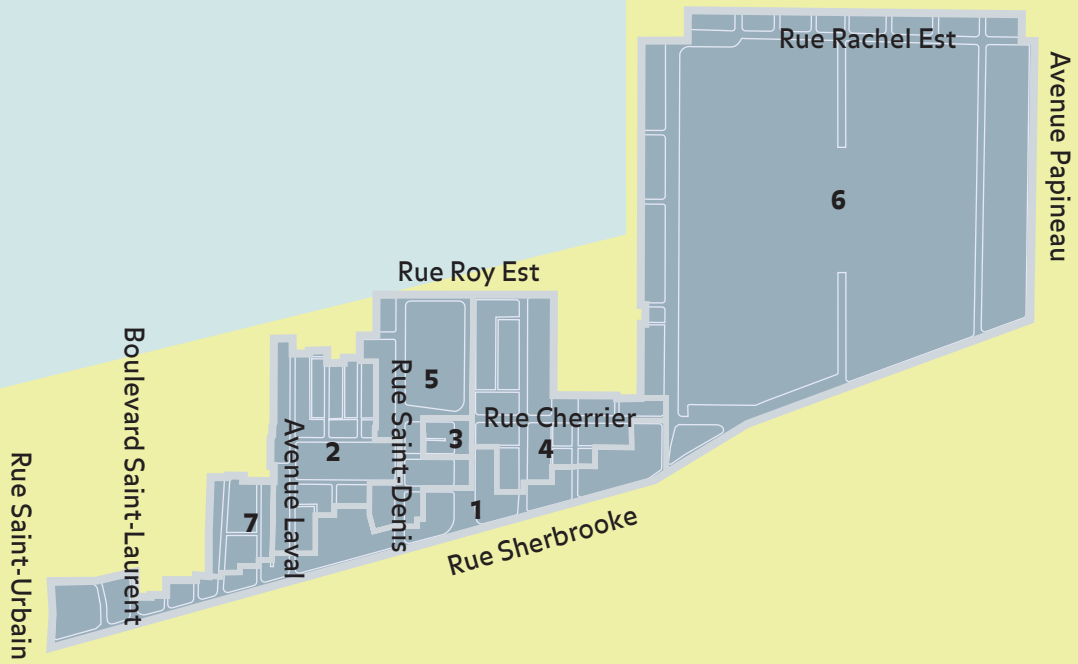

Les unités de paysage

1 Rue Sherbrooke 1
2 Square Saint-Louis
3 Rue de Malines
4 Rue Cherrier
5 Rue Saint-Denis 2
6 Parc La Fontaine
7 Rue De Bullion et avenue de l'Hôtel-de-Ville

PRÉSERVER LE CACHET DU PLATEAU

PIIA

Le Plateau-Mont-Royal
Montréal

AIRE DE PAYSAGE

3. SQUARE SAINT-LOUIS

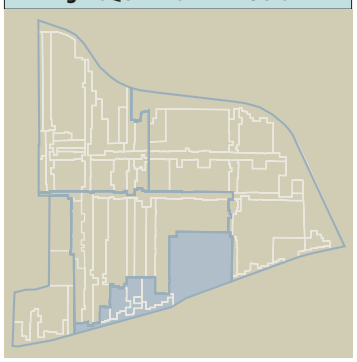

DÉVELOPPEMENT DU MILIEU URBAIN

Le développement de cette aire de paysage est étroitement lié à celui du terrain du réservoir de la Côte-à-Baron, devenu plus tard le square Saint-Louis. En 1842, lors de la vente du terrain par Alexandre-Maurice Delisle à la Ville de Montréal pour la construction du réservoir, une entente avait été prise sur le développement du site afin de conserver la valeur spéculative des terrains adjacents. Lorsque le réservoir fut réaménagé en espace public, en 1876, le développement urbain avait déjà gagné cette portion de la Côte-à-Baron. La situation se prêtait à un développement de prestige, également favorisé par la bonne réputation des rues Saint-Hubert et Saint-Denis au sud de la rue Sherbrooke. Avec l'aménagement en 1888 du parc La Fontaine et de la rue Cherrier, qui permet de relier le parc au square Saint-Louis, c'est tout un réseau d'espaces verts qui était ainsi mis en place.

La société canadienne-française profita de ce lieu aéré pour s'établir à l'extérieur des murs de la ville ancienne. Les bâtiments situés au pourtour immédiat du nouveau développement ont subit quelques modifications suite à l'arrivée de cette population : les parements en brique ont été changés par de la pierre et des ornements se sont ajoutés. Malheureusement, la phase de restructuration du paysage urbain survenue à partir des années 1960 contribua à détruire le réseau d'espaces publics et son paysage bâti, d'une part par la construction d'immeubles de forte hauteur, et d'autre part par la création d'une tranchée et d'un viaduc à l'intersection des rues Sherbrooke et Berri.

DONNÉES DESCRIPTIVES

La topographie

L'aire de paysage Square Saint-Louis est située sur une terrasse débutant avec la rue Sherbrooke et s'étendant plus au nord. Une légère dépression, qui s'amorce dans le parc La Fontaine et qui est sentie à l'intersection de la rue Sherbrooke et de l'avenue du Parc-La Fontaine, souligne la présence d'un ancien ruisseau.

Le réseau artériel

L'aire de paysage Square Saint-Louis possède un réseau artériel légèrement différent de celui de l'ensemble de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal. De façon générale, les îlots sont orientés nord-sud. Les quatre faces de ces îlots sont bâties et une ruelle en « C » ou en « H » est présente. Cependant, les rues est-ouest adjacentes au square Saint-Louis, ainsi que la rue Cherrier, jouent à la fois le rôle de voie de raccordement et de voie d'implantation. Ce rôle accentue la présence bâtie sur ces rues et amplifie le lien est-ouest entre le square Saint-Louis et le parc La Fontaine. Il faut aussi remarquer la restructuration importante de la rue Berri, qui a amené une coupure physique et visuelle entre la rue Saint-Denis et le parc La Fontaine dans ce secteur.

Les fonctions dominantes

L'aire de paysage Square Saint-Louis est essentiellement résidentielle. La rue Sherbrooke possède une concentration d'immeubles à bureaux. La rue Saint-Denis regroupe plusieurs bâtiments résidentiels, dont les rez-de-chaussée ont été transformés à des fins commerciales et quelques édifices institutionnels, dont l'ancienne Institution des Sourdes-Muettes.

Pour préserver le cachet du Plateau, contactez :

Direction du développement du territoire et des travaux publics

201, avenue Laurier Est
5e étage
Téléphone : 311
ville.montreal.qc.ca/plateau